



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

équipements

Question écrite n° 103472

Texte de la question

M. Jean-Pierre Decool attire l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur l'utilité du pigeon voyageur en cas de conflit armé. En ce début d'année 2011, l'armée chinoise a décidé de « recruter » et d'entraîner 10 000 pigeons voyageurs, en plus des 200 déjà existants. En effet, en cas de conflit armé, une panne généralisée sur les réseaux de communication pourrait survenir. Dès lors, le pigeon voyageur resterait un des seuls outils de communication capable de transporter des messages. Le pigeon voyageur a même déjà transporté des échantillons sanguins. Outil de communication le plus efficace, en cas de crise majeure, il peut ainsi assurer une liaison fiable entre des troupes stationnées aux frontières jusqu'à des bases militaires à l'arrière. À ce jour, l'armée française ne dispose plus que d'un seul colombier militaire à la forteresse du mont Valérien. À la vue de ces éléments, il lui demande donc de lui indiquer si, en l'état actuel de nos infrastructures, la capacité de communication de l'armée française serait bien assurée en cas de conflit armé, et plus particulièrement en cas de rupture des liaisons téléphoniques, radios, informatiques, et même électriques.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Decool](#)

Circonscription : Nord (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103472

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 mars 2011, page 2984

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)